

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOISSY L'AILLERIE**

DATE DE CONVOCATION  16.01.2023	L'an deux mille vingt-trois Le 19 janvier à 19 heures, Les membres légalement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GUIARD,
DATE D’AFFICHAGE  16.01.2023	<b><u>Etaient présents :</u></b> M. DELTRUC, Mme CHARPENTIER, M. DUBRAY, Mme DELTRUC, M. VAUTIER Mme SANSONE, M. BAVIERE, M. BESSIERE, Mme PLUZANSKI, M. BLIN, Mme MAES, M. CARON, M. COPIER, Mme DE PUERTAS JOSEPH, M. WISNIEWSKI, Mme TOUGNE CABES <b>Formant la majorité du conseil en exercice.</b>
NOMBRE DE CONSEILLERS  EN EXERCICE 19	<b><u>Absentes excusées :</u></b> Mme AUFFRET, Mme VAN DER BEKEN
PRESENTS 17	<b><u>Pouvoir :</u></b> Mme AUFFRET à Mme DELTRUC
VOTANTS 18	<b>SECRETARE :</b> M. BESSIERE a été élu secrétaire de séance
<b>Délibération N° 11/23</b>  <b><u>Objet :</u></b>  <b>Avance subvention 2023 à l'association « Les Petites Canailles »</b>	Monsieur le Maire explique au conseil municipal que le budget de la commune sera voté en avril 2023 et que dans cette attente, il propose de donner une avance de la subvention à l'association « Les Petites Canailles », de 15 000 euros.  Le conseil municipal, après débat et à l' <b>UNANIMITÉ</b> :  <b>AUTORISE</b> , Monsieur le Maire à faire une avance de la subvention 2023 à l'association « Les Petites Canailles » de 15 000 euros.  Délibéré les jour mois et an que dessus, Fait à BOISSY L'AILLERIE, le 20/01/2023  <b><u>Le Maire</u> : M.GUIARD</b>